

## MISE EN LOCATION-GÉRANCE FERMETURES DE MAGASIN !?

### La CFDT DEMANDE A LA DIRECTION DE JOUER CARTE SUR TABLE !



Depuis plusieurs mois, des noms de magasins qui seraient franchisés (mis en location-gérance) sont évoqués régulièrement

Depuis l'AG des actionnaires, suite à la déclaration de G. Plassat en juin 2017, la fermeture des magasins non-rentables est même envisagée. Cette possibilité a été confirmée par le nouveau PDG.

Aujourd'hui des rumeurs, des listes de magasins non-officielles circulent, elles sont alimentées par tout le monde y compris par certains cadres de l'entreprise (qui y voient une bonne occasion de mettre sous tension les salariés). Des délégués CFDT de magasins potentiellement concernés ont sollicité la direction et n'obtiennent aucune réponse. Cette situation n'est plus acceptable, elle devient intenable, elle fait peser sur les salariés une réelle incertitude quant à leur avenir. Cela doit cesser !

L'entreprise est responsable de cette situation, elle travaille sur ces hypothèses depuis plusieurs mois et maintient un black-out, un défaut d'information en contradiction avec ses engagements en matière de GPEC (Gestion Provisionnelle des Emplois et des Compétences). Un accord a pourtant été signé en 2015 !

La CFDT demande que l'entreprise annonce ses projets dans les plus brefs délais et fasse preuve de transparence envers ses salariés.

Dans ces conditions, alors que l'on évoque clairement la possibilité de fermer des établissements, la CFDT demande qu'un droit d'alerte en bonne et due forme soit mis en œuvre à l'initiative du CCE Carrefour Hypermarchés France. Elle demande aussi au comité emploi et GPEC de se réunir en urgence.



La CFDT est opposée à un modèle de location-gérance qui remet en cause le statut social des salariés.

La CFDT est opposée à la fermeture de magasin. L'entreprise n'a pas démontré que tout avait été tenté pour les rentabiliser.